

# L'innovation en agriculture

---

## Déclaration du groupe Outre-mer

Les Outre-mer doivent répondre aux mêmes défis alimentaires que l'Hexagone donc, aux impératifs d'innovation. Néanmoins, l'agriculture ultramarine est aussi confrontée à des préoccupations particulières du fait de leur insularité, de leur éloignement et de leur spécificité climatique.

En effet, malgré la succession des politiques de soutien à l'agriculture et à l'élevage, les volumes de productions locales ne cessent de diminuer, rendant ces territoires de plus en plus dépendants aux importations. Ces situations s'observent au regard du recul des surfaces cultivées et par la baisse des productions de fruits et légumes alors que l'élevage présente aussi un bilan contrasté.

De plus, ces Collectivités doivent à la fois répondre aux urgences des pollutions agricoles notamment aux Antilles qu'aux effets du réchauffement climatique avec l'apparition d'espèces invasives ou la prolifération de vecteurs pathogènes.

Enfin, il y a, Outre-mer l'impérative nécessité de diminuer notre dépendance aux importations tout en sécurisant l'exportation des produits issus des filières traditionnelles et d'encourager celle des filières de diversifications à forte valeur ajoutée.

Toutefois, la proximité d'États non soumis aux normes européennes de production, place notre agriculture face à de rude concurrence pour ne pas dire déloyale.

L'innovation dans les Outre-mer doit, dès lors, remplir plusieurs objectifs. Aider, d'abord le secteur agricole et agro-alimentaire à relever les défis récurrents de satisfaire une demande sans cesse en progression.

Accompagner, ensuite de nouvelles perspectives de développement économique par l'utilisation non alimentaire des produits de l'agriculture et du secteur bois pour générer de la biomasse.

Les Collectivités ultramarines peuvent s'appuyer sur une solide implantation des organismes de recherches agronomiques. Le CIRAD et l'INRA contribuent déjà à la transformation et à la transition des modèles agricoles ultramarins vers un mode de productions plus durables.

À cela s'ajoute les Réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA), un pôle de compétitivité ainsi que des instituts techniques pour accompagner les acteurs locaux.

L'innovation nécessite des investissements financiers importants dès lors l'idée de consacrer une part du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) à l'innovation dans les régions ultrapériphériques doit être étudiée et envisagée par la Commission européenne.

L'enjeu de l'innovation Outre-mer est de faire des défis et des contraintes climatiques des opportunités pour les populations, les agriculteurs et les modèles économiques.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.